



Lauzerte.

Un centre-ville revisité



L'objectif de la municipalité est d'entretenir et de revaloriser le patrimoine. Page 19

Lancement officiel de l'opération

Amélioration de l'habitat et de revitalisation de centre bourg

L'accompagnement du développement des territoires ruraux constitue une dimension forte de l'action de l'État en faveur de l'égalité des territoires. Le Gouvernement a lancé en 2014 un appel à projet dans le cadre d'un programme expérimental pour la revitalisation des centres-bourgs. Le projet défini par la Communauté de Communes du Pays de Serres et la ville de Lauzerte a été retenu parmi 300 dossiers, soit 54 lauréats retenus, sur une durée de 6 ans pour bénéficier d'un soutien renforcé de l'État et de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

Ce programme nécessite la signature d'un document «convention de revitalisation du centre bourg et de développement du territoire», entre la commune de Lauzerte, la communauté de communes Pays de Serres en

Quercy, l'État et les différents partenaires institutionnels associés. Vendredi 24 février 2017, la convention de revitalisation a été signée à la mairie de Lauzerte aux côtés des partenaires financiers et des élus, sous l'égide de Pierre Besnard, Préfet de Tarn et Garonne, Sylvia Pinel, première Vice-présidente du Conseil Régional Occitanie et députée, Jean-Claude Giordana, maire de la commune, Claude Vénil, Président de la Communauté de Communes du Pays de Serres en Quercy, Colette Jalaise Vice-présidente du Conseil Départemental de Tarn et Garonne et Mr Bou responsable territorial de la Caisse des dépôts et consignations.

La signature de cette convention, seule en Tarn et Garonne (7 lauréats en région Occitanie).

Une première convention a été signée en décembre 2014



Visite du village par William le 19 janvier. Présentation panneaux d'interprétation patrimoine avec l'association de sauvegarde, office de tourisme et habitants.

avec les services de l'État, le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires ayant décidé d'octroyer pour notre territoire une subvention FNADT d'un montant de 241 855 € afin de soutenir les dépenses d'ingénierie générés par le projet : soit durant 3 ans un financement de 70 % du coût des études et du poste d'un chef de projet pour la mise en œuvre et le lancement de l'opération.

Le recrutement d'un chef de projet au mois d'avril 2015 a permis l'élaboration d'une stratégie d'intervention globale et pluri-thématique, en mobilisant autour de cette perspective de revitalisation tous les partenaires, les services de l'État, la Région, le Département, le bailleurs social Tarn et Garonne Habitat, les maires des 21 communes, les chambres consulaires, la caisse des dépôts et consignations... mais aussi les habitants principales personnes intéressées par cette opéra-

tion.

La municipalité de Lauzerte avec la communauté de communes a mené durant 2 ans...

...une phase d'étude pré-opérationnelle sur l'ensemble du territoire qui a permis de dégager les atouts et points d'amélioration du territoire Pays de Serres en Quercy. Le travail des bureaux d'études a permis de produire un véritable diagnostic du cadre de vie et du bâti afin de déterminer les caractéristiques et besoins de l'ensemble des centres bourgs. Ce projet d'ensemble devra intégrer à la fois des dimensions sociales, urbaines, économiques, environnementales et patrimoniales. La première orientation sera avant tout de redonner une attractivité résidentielle aux centres bourgs du territoire par une offre en logement adaptée et qualitative. La deuxième orientation sera d'embellir le cadre urbain et l'adapter aux usages et

pratiques contemporaines pour attirer de nouvelles populations, et la troisième d'impulser une véritable dynamique territoriale au sein du territoire Pays de Serres en Quercy en s'appuyant sur le rayonnement et la centralité de Lauzerte.

En effet, le contenu de la convention porte à la fois sur le périmètre de revitalisation du bourg centre de Lauzerte, mais également l'échelle de la communauté de communes du Pays de Serres en Quercy.

«Donner envie d'habiter» c'est bien la question à traiter pour maintenir la population en place et attirer de nouveaux habitants.

L'objectif de la municipalité est d'entretenir et de revaloriser le patrimoine...

..., tout en apportant plus de confort aux habitants et visiteurs. Le patrimoine bâti ne pourra être protégé et mise en valeur que s'il est habité.

Le souhait de la collectivité est également de coordonner les démarches et études en-



treprises dans le cadre de la révision du PLU et de l'AVAP en intégrant les considérations environnementales dans les périmètres de protection patrimoniale. Lauzerte a été choisie en 2016 comme sujet d'étude par deux étudiantes de la prestigieuse l'école de Chaillot et par une quinzaine d'étudiants en master de l'école Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (ENSA) qui se sont intéressés à notre cité.

Cette étude avait pour objectif : d'identifier le patrimoine dans toutes ses composantes...

... (architecturales, urbaines, paysagères et immatérielles), en résumé d'identifier les éléments patrimoniaux forts. Les étudiants de l'ENSA nous ont également apporté une lecture critique sur la politique actuelle de sauvegarde

«Donner envie d'habiter», c'est bien la question à traiter

du centre historique en réalisant une étude typo morphologique de Lauzerte. Le projet de réhabilitation proposé devait s'adapter aux modes de vie actuels, tant en terme de programme, de superficie, de niveau de confort, d'accessibilité, d'éclairages ou d'économie d'énergie. La restructuration de l'îlot (extension neuve, clôture, éclairage, traitement des façades) devait justifier d'une bonne compréhension du bâti existant et d'une bonne insertion dans ce contexte de centre historique.

Le fruit de ce travail a été exposé au Quai des Savoirs à Toulouse dans le cadre de la biennale européenne du pa-

trimoine urbain le 12.11.16 auprès d'un grand public puis ils ont restitué à la population locale le 19.01.2017 les différents sujets d'étude et projets sur lesquels ils ont travaillé à Lauzerte au second semestre 2016.

La réussite de la mise en place de l'opération de revitalisation de centre bourg repose en grande partie sur la capacité de la population à se mobiliser et à participer à la réflexion.

Contact: les particuliers qui souhaitent avoir plus de renseignements peuvent contacter le chef de projet Lionel RAMI à la Mairie de Lauzerte au 05.63.94.65.14.

JOCH



Présentation publique diagnostic AVAP. Intervention de M. Gisclard ABF



Lauzerte workshop ENSA



En prévision, 213 logements réhabilités en 6 ans

Avec la signature de la convention, la phase de suivi et d'animation de notre opération peut donc commencer. Performance énergétique, amélioration d'un logement dégradé insalubre, aux logements handicap ou au vieillissement. Le dispositif s'adresse aux propriétaires occupants comme aux propriétaires bailleurs. La priorité sera donnée aux logements localisés en centre-

bourg. Des aides incitatives complémentaires seront proposées par la communauté de communes et certaines municipalités (Lauzerte, Montaigu-de-Quercy, Cazes Mondenard) pour l'amélioration de l'habitat ancien dégradé.

À partir du mois d'avril 2017, les propriétaires d'un logement ancien...

...pourront bénéficier d'un accompagnement tech-

nique et d'aides financières directes pour engager des travaux de réhabilitation. Le bureau d'étude Urbanis a été recruté pour assurer le suivi animation de l'opération. Il proposera un accompagnement gratuit et personnalisé (assistance à l'élaboration des projets rénovation, assistance au montage du dossier de demande de subventions et suivi jusqu'au paiement, etc.)